

U4 Expert Answer



Tendances en matière de corruption dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA)

Question

Qu'avons-nous appris des indices anti-corruption et des experts ces cinq dernières années sur l'état de la corruption et ses différentes formes dans les pays MENA? Quels sont les principaux secteurs touchés par la corruption? Quelles en sont les sources? Existe-t-il des thématiques et des problèmes communs à plusieurs pays? Qu'est-ce que les gouvernements ont entrepris pour enrayer la corruption? Existe-t-il des exemples de réformes anti-corruption efficaces dans les pays de la région sur les cinq dernières années? Notre intérêt porte sur les problématiques nationales en Égypte, en Libye, au Maroc, en Jordanie et en Tunisie plutôt que régionales.

Objectif

Cette réponse d'expert devrait contribuer au développement d'une nouvelle stratégie de lutte contre la corruption dans la région MENA dans le but de favoriser la paix et la stabilité dans la région. Le bailleur de fonds s'intéresse particulièrement aux approches qu'il pourrait adopter pour réduire la corruption en Égypte, au Maroc, en Jordanie, en Tunisie et en Libye.

Sommaire

1. Formes de corruption dans la région MENA (2007-2011)
2. Thèmes, problématiques et réformes anti-corruption de chaque pays
3. Bibliographie et suggestions de lectures
4. Annexe : table récapitulative des données issues des principaux indices de corruption

Résumé

Les révolutions qui ont soulevé la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) en 2011 ont révélé une corruption omniprésente, en particulier dans le secteur politique, sous la forme de vol d'avoirs par prétendument tous les leaders déchus. De nombreux éléments attestent également de l'existence de pratiques largement répandues comme le favoritisme, le népotisme et la collusion entre le secteur public et le secteur privé. Ces pratiques ont contribué à amplifier l'agitation sociale et les manifestations publiques dans la région.

Les principaux indices de mesure de la corruption – l'indice de perception de la corruption de *Transparency International*, l'indice de transformation de la Fondation Bertelsmann, les rapports de *Global Integrity*, l'étude sur la liberté dans le monde de *Freedom House* et les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale –

Auteur: Elizabeth Johnson, Transparency International, ejohnson@transparency.org and Maira Martini, Transparency International, mmartini@transparency.org

Relecture: Finn Heinrich, Ph. D., Transparency International, fheinrich@transparency.org

Date: 16 janvier 2012 **Numéro:** 302_FR (traduction de l'anglais)

U4 est un centre de ressources en ligne qui s'adresse aux praticiens du développement souhaitant trouver des solutions aux défis liés à corruption auxquels ils peuvent être confrontés dans leur travail. Ces publications (Expert Answer) sont produites par Transparency International dans le cadre du service d'assistance de U4 (U4 Helpdesk) et présentent des réponses rapides à visée opérationnelle aux questions posées par le personnel des agences partenaires de U4.

montrent que le niveau de corruption est très élevé dans de nombreux pays de la région, en comparaison avec la moyenne mondiale. Cette réponse se concentrera plus spécifiquement sur l'Égypte, la Jordanie, la Libye, le Maroc et la Tunisie.

Chacun de ces pays présente des caractéristiques politiques, sociales et économiques particulières, qui créent des défis spécifiques pour surmonter la corruption. L'Égypte, la Libye et la Tunisie, en particulier, ont toutes connu ces derniers mois un changement de régime à la suite de révoltes citoyennes. Ces changements offrent des opportunités prometteuses de réforme politique et de restructuration du cadre légal et institutionnel pour renforcer l'intégrité publique. Si le recouvrement des avoirs et l'utilisation des sommes recouvertes seront sans doute des questions majeures durant la période de transition, ces questions ne doivent toutefois pas éclipser la nécessité de régler les problèmes systémiques de redevabilité d'une manière holistique. À l'inverse, les royaumes de Jordanie et du Maroc ont pris note des manifestations pro-démocratie, mais ont opté pour l'adoption de réformes plus limitées. Même dans ces pays, il n'est pas encore sûr que cela suffise à apaiser la soif de démocratie des peuples.

Il existe toutefois des thèmes communs à ces cinq pays au regard des défis que pose la lutte contre la corruption. Il apparaît, dans tous ces pays, que toute stratégie anti-corruption se voulant efficace doit adopter une approche holistique. L'accent doit être mis sur l'adoption et la consolidation de lois et d'institutions anti-corruption spécifiques ainsi que sur le développement de mesures complémentaires visant à garantir l'intégrité. Les réformes à entreprendre concernent notamment la protection des lanceurs d'alerte, la liberté de la presse et l'accès aux informations publiques.

1 Formes de corruption (2007 – 2011)

Développements récents dans la région

L'année 2011 a connu des soulèvements phénoménaux pour les peuples dans ces cinq pays en question. Ces événements extraordinaires ont permis à la société civile de mieux faire entendre sa voix, qui enjoint les gouvernements à se montrer plus enclins à rendre des comptes.

Nourri par la demande de mettre un terme à la corruption, le Printemps arabe s'est propagé en Tunisie, en Égypte et en Libye, destituant les leaders au pouvoir et levant le voile sur des quantités phénoménales d'avoirs volés. À la fin de l'année 2011, l'avenir semblait incertain (Black, 2011). Les pays de la région sont caractérisés à divers degrés par des gouvernements d'interim, des conflits larvés, des réseaux clientélistes prédominants et un avenir politique incertain.

Dans cette situation, les effets des événements de 2011 sur l'ampleur et la nature de la corruption dans ces cinq pays demeurent incertains. Il faut attendre qu'un nouveau paysage politique se dessine avant d'être en mesure de proposer une analyse fiable sur les questions de corruption après le printemps arabe. Néanmoins, la corruption étant profondément enracinée dans cette région, il est peu probable que le renouvellement du personnel politique suffise à apporter un changement durable s'il n'est pas accompagné par des réformes systémiques de long terme qui s'attaquent aux causes profondes de la corruption.

Il est toutefois possible de se baser sur les données, les indicateurs et les études d'experts qui fournissent une vue d'ensemble de la situation de la corruption et des déficits de gouvernance qui ont exacerbé les tensions ayant précédé les soulèvements. Ces éléments donnent également une indication sur les défis liés à l'étendue et la nature de la corruption auxquels seront confrontés les futurs gouvernements de ces pays ainsi que les acteurs, au niveau régional et international, qui cherchent à régler ces problèmes pour atteindre la paix, la démocratie et la stabilité.

Les schémas régionaux de corruption

La corruption pose un certain nombre de défis communs à plusieurs pays de la région. On peut notamment citer les facteurs contextuels comme l'insécurité chronique, ainsi que les facteurs institutionnels comme le manque d'accès à l'information, les cadres juridiques défectueux, ou les mécanismes d'application des lois inadaptés. Des formes particulières de corruption prolifèrent également dans ces cinq pays, comme la corruption politique, les collusions entre le secteur public et le secteur privé, ainsi qu'un népotisme omniprésent.

Malgré ces traits communs, il existe des différences culturelles, sociales et politiques au sein de ces cinq pays et entre eux, et il est donc difficile de fournir une vue d'ensemble homogène de la corruption dans la région.

Facteurs contextuels

La question de l'insécurité

Des problèmes récurrents d'insécurité interne et externe ont offert à la corruption un terrain fertile. Cette instabilité a renforcé la menace de guerre qui plane en permanence dans de nombreux pays, permettant à certains leaders d'en profiter pour concentrer le pouvoir entre les mains de l'exécutif, conduisant à une répression accrue et un manque de redevabilité (Transparency International, 2009).

L'insécurité intérieure, favorisée par l'agitation sociale, semble également être inextricablement liée à la corruption. L'indice de *The Economist* sur l'agitation sociale dans le monde arabe (2011) montre que des pays comme la Libye et l'Égypte connaissent à la fois des taux élevés d'agitation sociale et de corruption dans le secteur public (comme le mesure l'indice de perception de la corruption de Transparency International).

Richesses pétrolières

La corruption peut prendre des formes différentes dans la région entre les pays dotés de fortes richesses minérales, comme la Libye, et les autres. Un rapport de *Revenue Watch* de 2011 portant sur les richesses pétrolières et la stabilité dans la région MENA indique que les revenus pétroliers « encouragent le clientélisme, nourrissent la corruption et fragilisent les institutions publiques ». Les observateurs s'accordent à dire que les richesses pétrolières favorisent les régimes autoritaires, dans la mesure où les gouvernements centralisent les pouvoirs pour garder le contrôle des bénéfices. De nombreuses publications avancent l'idée que les richesses pétrolières dans les pays de la région MENA vont souvent de pair avec des privations de liberté, une polarisation des inégalités et une propension limitée de l'État à rendre des comptes, dans la mesure où elles dépendent de recettes externes (comme les royalties payées par les multinationales) plus que de sommes collectées au niveau de l'État (au travers des impôts par exemple) (voir Dunning, Di John, 2007 et Schwarz, 2008).

Cette théorie n'est pas valable partout¹, mais semble s'appliquer à la situation en Libye. Le *United States Institute of Peace*, par exemple, souligne que, avant la récente révolution, le gouvernement rentier était responsable du chômage de masse et de la pauvreté généralisée. Selon cet institut, les richesses pétrolières de l'État étaient concentrées au sein de l'élite au moyen d'un système clientéliste ; ainsi, la majorité des individus n'ayant pas accès aux recettes pétrolières ne pouvaient quasiment pas profiter des richesses du pays (Gilpin, 2011).

Facteurs institutionnels

Selon les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale, jusqu'à récemment, les pays de la région MENA semblaient être au-dessus de la moyenne en terme de stabilité politique et de respect de l'État de droit – une caractéristique des régimes autoritaires ou monarchiques – ainsi qu'en terme de qualité de l'administration. En revanche, les pays de la région se situent en dessous de la moyenne en termes de transparence, d'expression des opinions, de redevabilité et de contrôle de la corruption (Chêne, 2008). Par ailleurs, les pays de la région MENA ont tendance à avoir de moins bons résultats que les pays ayant des revenus et caractéristiques similaires en termes de qualité générale de leur gouvernance – ce que la Banque mondiale qualifie de « déficit de gouvernance » (Banque mondiale, 2003).

Infrastructures politico-institutionnelles

Ce déficit de gouvernance est souvent attribué aux infrastructures politiques de l'État (en majorité des dictatures militaires, des régimes autocratiques et des monarchies), aux infrastructures institutionnelles du secteur public (secteur public très étendu, situation de sureffectif et salaires relativement faibles) et à l'espace limité laissé à la participation du public (Chêne, 2008 et Banque mondiale, 2003). Plus particulièrement, la région se caractérise par :

- Des exécutifs forts contrôlant le législatif et la justice ;
- Des systèmes de contrôle relativement faibles, à l'instar des mécanismes permettant de rendre des comptes en interne et vers l'extérieur ;

¹ Certains pays du Golfe comme le Koweït semblent par exemple mieux redistribuer les revenus issus du pétrole parmi la population.

- L'absence d'institutions réellement indépendantes demandant des comptes aux élus ;
- L'absence de processus électoraux équitables et ouverts ;
- Des structures gouvernementales infiltrées par les élites en place et un clientélisme informel ;
- Peu de libertés publiques, de droits politiques et d'indépendance des médias ;
- Une transparence publique et une mise à disposition des informations limitées.

Au vu des données recueillies par *Freedom House*, qui étudie divers aspects des cadres légaux et institutionnels des cinq pays obtiennent de très mauvais résultats en comparaison avec d'autres parties du monde. Suivant l'indice de liberté dans le monde 2011, par exemple, les cinq pays se situent dans le dernier quartile en termes de niveau de fonctionnement de leur gouvernement. Les études publiées les cinq dernières années (2007-2011) par *Freedom House* montrent que la situation générale de la gouvernance dans de nombreux pays dont l'Égypte, la Jordanie et le Maroc a empiré.

Restrictions de la liberté de la presse et de l'espace laissé à la société civile

Les cinq pays se caractérisent par un manque de liberté de la presse, comme le montre l'indice de liberté de la presse publié par Reporters sans frontières (2010). Ils se situent tous dans le dernier tiers des 178 pays évalués. La Tunisie et la Libye sont proches de la dernière place, figurant parmi les 15 pays où la liberté de la presse est la plus restreinte. L'indice, existant depuis 2002, montre également que la liberté de la presse s'est détériorée ces dernières années. Dans plusieurs pays dont l'Égypte, la Libye et la Tunisie, des médias indépendants ont été contraints de cesser leurs activités, des journalistes et des blogueurs ont été la cible d'attaques, de harcèlement policier et d'emprisonnement, surtout en période électorale (voir *Freedom House* 2010; *Global Integrity* 2010; *Transparency International* 2010).

Dans de nombreux pays de la région, les gouvernements laissent peu de marge de manœuvre à la société civile et imposent des restrictions importantes à leurs activités et leurs programmes de lutte contre la corruption. Les activités de la société civile ont ralenti dans les cinq pays étudiés, confirmant cette tendance.

Les restrictions juridiques, l'incertitude des contextes politiques, le manque d'organisation et de coopération trans-sectorielle et les financements limités ont eu pour conséquence un débat public appauvri et peu de chances pour la société civile de peser sur les décisions publiques. Le manque de liberté de la presse et l'accès restreint à l'information ont également contribué à laisser peu de place à la société civile ces dernières années (*Transparency International*, 2009). Certains gouvernements comme celui du Maroc ont néanmoins fait des efforts pour s'associer à des organisations de la société civile dans l'élaboration des politiques publiques. Le rôle de la société civile dans la décision publique n'en reste pas moins considéré comme superficiel (*Business Anti-corruption Portal* 2011 – Maroc).

Le printemps arabe a le potentiel pour contribuer à élargir l'espace laissé à la société civile. Les soulèvements successifs ont tenté d'ouvrir cet espace. Toutefois, après l'euphorie initiale, certains gouvernements ont ressorti leur vieille tactique des « gros bras », à l'instar de l'Égypte où la loi extraordinaire a été durcie, faisant de certaines actions de base des infractions pénales.

Manifestations courantes de la corruption

Corruption politique

On considère depuis des années que la corruption politique est « latente » dans la région (Leenders et Sfakianakis, 2002). Certaines formes particulières de gouvernement, courantes dans la région – dictatures militaires, régimes autocratiques ou monarchies – ont donné à la corruption du secteur public de nombreuses opportunités de se développer, notamment parce que la participation politique y est limitée. L'indice de perception de la corruption de *Transparency International* classe régulièrement les cinq pays ici étudiés en dessous de la médiane mondiale en termes de corruption du secteur public.

Le printemps arabe a levé le voile sur la corruption à grande échelle des responsables politiques comme élément d'influence politique majeur dans de nombreux pays de la région. Ainsi, le détournement de dizaines de milliards de dollars US de ressources étatiques par les anciens leaders en Égypte, en Libye et en Tunisie ont fait l'objet de nombreuses publications (voir Raghavan 2011, Chrisafis 2011 et Saigol 2011). Même si le détournement de fonds dans ses pays était de

notoriété publique, leur ampleur a surpris tout le monde.

Concernant la Tunisie, par exemple, la Suisse a déjà gelé plus de 68 millions de dollars US dans des banques suisses et le nouveau gouvernement tunisien a recruté l'avocat suisse Enrico Monfrini pour récupérer les avoirs de M. Ben Ali (Ball, D. et Brian Low, C., 2011). Par ailleurs, *Eurojust* coordonne déjà la recherche des avoirs de MM Ben Ali et Moubarak depuis le 16 décembre 2011. Il est probable que le recouvrement des avoirs et la manière dont les fonds recouvrés vont être utilisés dans ces pays figureront au centre des débats internationaux durant la période de transition. Néanmoins, ces questions ne doivent pas éclipser les problèmes de fond. Il est ainsi nécessaire de régler les problèmes de redevabilité au moyen de réformes systémiques et holistiques sur le long terme et de garantir qu'un cadre juridico-institutionnel adapté soit mis en place pour s'attaquer de manière efficace aux causes sous-jacentes de la corruption.

Copinage et népotisme

Le népotisme est une pratique largement répandue dans les cinq pays étudiés. Les études des systèmes nationaux d'intégrité conduites par *Transparency International* en 2010 ont établi que le népotisme est tellement commun dans des pays comme l'Égypte ou le Maroc qu'il est communément accepté comme une « chose de la vie ». L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a montré que le népotisme dans la région contribue à des abus de position dominante, dans des situations où des individus influents sont nommés grâce à leur réseau et non par des élections démocratiques (voir Al Kayed, 2011). Cette réalité nuit à la capacité à rendre des comptes envers la société dans son ensemble et compromet la crédibilité et l'efficacité des institutions publiques. Dans un rapport sur les droits de l'homme en Jordanie datant de 2010, le Département d'État américain affirmait ainsi que les décisions et les actions du pouvoir judiciaire étaient influencées par des membres de l'exécutif. Le rapport indiquait que cette situation aurait eu pour conséquence la condamnation et la détention arbitraire de membres de l'opposition.

La collusion d'intérêts publics et privés est également une problématique commune à plusieurs États de la région. Les vastes réseaux de népotisme contribuent souvent à brouiller les frontières entre les sphères publique et privée et permettent à des individus ou des entreprises privés de bénéficier d'une influence ou de bénéfices indus. Une des principales conséquences de

cette situation est la concentration centralisée des pouvoirs entre les mains d'un gouvernement de moins en moins enclin à rendre des comptes à ses administrés.

Une des manifestations de ce problème de collusion est le phénomène de passerelle entre secteur privé et public, que l'on observe chez des membres influents du monde politique et du milieu des affaires. L'évaluation du système national d'intégrité égyptien conduite par *Transparency International* en 2010 fait ainsi état d'un nombre croissant de dirigeants d'entreprises détenant en même tant de hautes fonctions publiques dans le pays.

La pratique largement répandue de confier des marchés publics à d'anciens fonctionnaires, à des membres de leur famille ou à un nombre de restreint d'entreprises privées est un autre élément de confusion entre le secteur privé et le secteur public. De tels agissements empêchent l'accès équitable et ouvert à ces contrats à toutes les entreprises privées.

Efforts de lutte contre la corruption

Ces dernières années, les gouvernements de ces cinq pays ont entrepris des réformes anti-corruption, principalement dans le domaine légal et institutionnel. Leur succès a néanmoins été variable, à cause notamment de degrés divers de volonté politique, d'infrastructures inadaptées et de mécanismes d'applications des lois défaillants. En effet, de nombreux pays arabes disposent d'une bonne législation qui n'a jamais été appliquée. En Égypte par exemple, une loi sur l'enrichissement illicite date des années 1970 mais il est évident qu'elle n'a jamais été appliquée.

Cadre juridique

L'Égypte, la Jordanie, la Libye, le Maroc et la Tunisie ont tous ratifié la convention internationale la plus exhaustive en matière de corruption : la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC). Les États parties à cette convention sont tenus de prendre des mesures pour prévenir la corruption, de définir des infractions pénales couvrant un vaste ensemble d'actes de corruption, d'enquêter et de poursuivre les contrevenants. Après avoir ratifié cette convention de nombreux gouvernements dont ceux du Maroc et de la Tunisie, ont commencé à élaborer d'importants textes de lois anti-corruption.

Bien qu'il importe de prendre en compte ces efforts et de les soutenir, les évaluations des systèmes nationaux d'intégrité des pays de la région MENA conduites par *Transparency International* en 2010 ont levé le voile sur d'importantes défaillances juridiques dans les réformes anti-corruption. La plus notable est l'absence des mécanismes d'application des lois nécessaires, même dans le cas de textes prometteurs. Les données recueillies par *Global Integrity* sur la période 2007-2011 illustrent ce phénomène : même quand le cadre juridique est relativement solide (comme en Égypte ou en Tunisie), on constate des lacunes dans la mise en œuvre des lois, en raison de mécanismes d'application insuffisants. Selon *Global Integrity*, lorsqu'il existe d'importants déficits de mise en œuvre, le texte de la loi est largement ignoré et les réformes dépendent alors davantage de la volonté politique que de l'adoption de nouvelles lois.

Cadre institutionnel

Les gouvernements de la région MENA ont aussi mis en place des institutions de surveillance spécifiques comme des organismes anti-corruption ou des commissions électorales (*Transparency International*, 2010). À l'opposé, certaines mesures récentes ont soulevé de vives protestations parce qu'elles allaient à l'encontre des efforts de lutte contre la corruption. En Jordanie, par exemple, une loi a été votée en septembre 2011 qui rend explicitement illégal d'accuser d'autres personnes de corruption (*Wall Street Journal*, 2011).

La persistance de la corruption dans la société malgré l'existence d'un cadre légal et institutionnel permettant de lutter contre la corruption indique qu'une plus forte volonté politique est nécessaire. Des études du PNUD et de USAID montrent qu'il est possible de mobiliser – partiellement - la volonté politique en renforçant la démocratie, en créant des mécanismes de contrôle et en demandant au gouvernement de rendre des comptes. Sur cette question, l'engagement de tous les acteurs politiques, notamment les organes de contrôle indépendants et les organisations de la société civile, est crucial pour permettre aux réformes sociétales et institutionnelles visant à enrayer la corruption de disposer des ressources nécessaires pour s'inscrire dans la durée (voir Kpundeh/PNUD, USAID et Banque mondiale, 1994).

2 Thèmes, problématiques et réformes anti-corruption pays par pays

Égypte

La situation politique du pays est encore en phase de consolidation : son issue déterminera les réponses qu'apportera le futur gouvernement à la corruption. L'armée occupe toujours le pouvoir aujourd'hui, bien qu'elle ait promis de laisser le pouvoir à un président élu au milieu de l'année 2012.

Le premier tour des élections s'est finalement tenu en novembre, faisant suite à de violents affrontements sur la place Tahrir (voir *The Guardian*, 23 novembre 2011, et *The Huffington Post*, 2011).

Corruption : étendue et tendances (2007 – 2011)

Les experts, à l'instar des principaux indices de mesure de la corruption, considèrent que la corruption est omniprésente en Égypte, la situation ne s'étant quasiment pas améliorée ces cinq dernières années. L'indice de perception de la corruption de *Transparency International*, par exemple, classe systématiquement l'Égypte parmi les plus mauvais élèves en comparaison avec les autres pays de la région, indiquant un niveau élevé de corruption au sein du secteur public. *Global Integrity* a noté sur la période une légère amélioration du cadre juridique de lutte contre la corruption en Égypte, avec à l'inverse une détérioration progressive de l'application effective de la législation entre 2007 et 2010. L'Égypte présente ainsi un déficit d'application plus important que des pays comme la Jordanie ou le Maroc.

Cette situation résulte d'une concentration excessive des pouvoirs aux mains du président. Des études ont montré que l'exécutif avait interféré dans les activités de la police, qui constituait un véritable instrument politique sous Mubarak. Les services de police permettaient ainsi à l'ancien leader de réprimer les opposants politiques et les citoyens ordinaires. L'exécutif exerçait également son influence sur le pouvoir judiciaire dans certaines affaires politiques, allant ainsi à l'encontre de la Constitution, qui garantit l'indépendance de la justice (Rapport du *Business Anti-Corruption Portal* sur l'Égypte, 2011). Néanmoins, la perte d'indépendance de la justice durant les dernières

années du règne de Moubarak n'a pas été aussi marquée que la dégradation observée dans d'autres secteurs, tels que la responsabilité gouvernementale, les libertés publiques et la lutte contre la corruption (*Freedom House*, 2011).

Formes de corruption

Les experts s'accordent pour dire que la corruption en Égypte est omniprésente et revêt de nombreuses formes différentes : versement de pots-de-vin et paiements de facilitation pour obtenir certains services de l'administration (police, douanes, éducation), versement par des entreprises de pots-de-vin à des responsables publics pour obtenir l'attribution d'un marché public, trafic d'influence, détournement de fonds publics, blanchiment d'argent, corruption politique, népotisme généralisé. (*Global Integrity Report* ; *Transparency international*, *Freedom House*, 2011).

La manière dont les citoyens perçoivent l'ampleur de la corruption dans le secteur public varie. Si 20 % d'entre eux estiment que la corruption existe dans les organes gouvernementaux et les entreprises publiques en général, certains désignent des organismes spécifiques, les plus souvent dans le secteur de la santé (14 %), de la police (13 %) et de l'éducation (12%). (CIPE & Ahram Center for Political and Strategic Studies, 2009).

Pots-de-vin

Bien qu'il existe des mécanismes juridiques permettant la régulation des pots-de-vin (notamment les paiements de facilitation) versés aux fonctionnaires, ces mécanismes ne sont pas opérants en pratique. Il est devenu pratique courante dans l'administration publique égyptienne pour les fonctionnaires de se livrer à des actes illégaux, acceptant des cadeaux, des invitations ou des paiements de facilitation pour accélérer en retour les procédures administratives.

Le ministère d'État égyptien pour le développement administratif a désigné plusieurs secteurs dans lesquels la corruption et le versement de pots-de-vin sont courants, y compris les services publics (police, éducation, etc.), les douanes et les impôts, les infrastructures publiques et la passation de marchés publics (*Business anti-corruption Portal* – Égypte, non daté).

Selon une enquête sur les PME en Égypte, 47 % des chefs d'entreprise interrogés déclarent verser des pots-

de-vin pour recevoir des privilèges du gouvernement. 42 % des petites et moyennes entreprises ayant participé à l'enquête ont également reconnu avoir versé des pots-de-vin pour pouvoir démarrer leurs activités, tandis que 29 % d'entre elles ont versé des pots-de-vin à des fonctionnaires en diverses circonstances lors de la conduite de leurs opérations (CIPE & Aram Centre for Political and Strategic Studies, 2009).

Corruption politique

Le printemps arabe a levé le voile sur l'omniprésence de la corruption en Égypte sous Moubarak. Les sommes phénoménales que l'ancien leader et ses acolytes auraient détournées sont au centre de nombreux débats. Selon l'estimation la plus large, le montant des avoirs volés s'élèverait à plus de 70 milliards de dollars US (Reuters et The Week, 2011).

Néanmoins, la discussion sur la corruption politique en Égypte ne peut faire l'impasse sur les questions d'abus de fonds publics et de ressources financières dans les campagnes électorales, sous la forme de votes achetés et d'abus des structures administratives de l'État. Selon une étude de *Transparency International*, les élections législatives de 2005 et 2007 ainsi que les élections locales de 2008 ont été marquées par des achats massifs de voix. Ainsi, le prix d'une voix pour l'élection de l'Assemblée populaire en 2005 était estimé entre 500 et 1 000 livre égyptienne (entre 90 et 180 dollars US). Par ailleurs, le parti au pouvoir aurait utilisé les ressources et véhicules de transport relevant de leur fonction pour faire campagne pour les élections présidentielles et législatives ainsi que lors de scrutins locaux. Des bâtiments publics, des mosquées et des églises ont également été mobilisés pour des campagnes électorales, aussi bien par les candidats sortants que par l'opposition (*Transparency International*, 2009).

Enfin, comme il a été dit précédemment, les liens étroits entre des hommes d'affaires importants et le gouvernement, combinés avec l'absence de régulation sur les passerelles public/privé et les conflits d'intérêt, ont contribué à ouvrir des brèches pour la corruption.

Népotisme

L'évaluation du système national d'intégrité conduite par *Transparency International* en 2009 indique l'existence d'un népotisme largement répandu, à l'instar du clientélisme et du versement de pots-de-vin. Le rapport montre par exemple que le processus de sélection des fonctionnaires est régi en grande partie par des règles équivoques ; les enfants des employés

du secteur public sont favorisés dans les processus de recrutement du secteur, indépendamment de leur niveau de qualification. Le rapport de *Global Integrity* sur l'Égypte confirme cette analyse en affirmant que le favoritisme et les relations informelles affectent au quotidien l'application des décisions de justice.

Efforts de lutte contre la corruption

Cadre juridique

L'Égypte figure parmi les premiers pays à avoir signé la CNUCC (en 2003) et à l'avoir ratifiée (en 2005). Sous Moubarak, le pays a activement collaboré avec des organisations internationales travaillant sur ces questions afin de remplir ses obligations vis-à-vis de la Convention. Il existe néanmoins un réel déficit de mise en œuvre entre les réformes juridiques ayant été entreprises et les pratiques institutionnelles ayant réellement émergé (Transparency International, 2010). Les données recueillies par *Global Integrity* (2010) confirment cette analyse : l'organisation fait état d'une disparité « très importante » et croissante entre les textes de lois et leur application (2007-2010).

Alors que l'Égypte dispose sur le papier des nombreuses lois que nécessite la lutte contre la corruption, certains éléments pourraient entraver les efforts entrepris. Les mécanismes juridiques garantissant l'accès du public à l'information sont inexistantes – certaines lois vont même jusqu'à l'interdire. À titre d'exemple, les lois 135/1950 et 121/1975 interdisent la publication et l'utilisation des informations et des archives concernant le gouvernement (Global Integrity 2011; Transparency International 2010).

Cadre institutionnel

L'Égypte a mis en place un certain nombre d'organes ayant pour but d'améliorer l'intégrité des institutions publiques, comme la Commission sur l'élection présidentielle (2005) ou le Comité sur la transparence et l'intégrité (2007). La commission électorale est conçue pour assurer le suivi des campagnes électorales, du financement des partis et de l'accès des médias. Elle est aussi chargée de passer à l'action si certaines règles sont violées.

Toutefois, on peut douter de l'efficacité de ces institutions. L'organisation centrale d'audit (CAO), en place depuis longtemps et chargée d'auditer les institutions publiques, a ainsi été critiquée pour son manque d'efficacité. Elle ne dispose pas de

mécanismes de suivi pour les affaires de corruption notoires et aurait fait l'objet d'interférences politiques (Transparency International, 2010).

À la faiblesse des institutions s'ajoutent de nombreux problèmes en matière de réforme institutionnelle en Égypte. Les indicateurs de gouvernance au niveau international de la Banque mondiale font état d'un très faible niveau de redevabilité et d'un manque de stabilité politique, ce dernier phénomène s'étant aggravé durant les cinq dernières années au pouvoir d'Hosni Moubarak. Ces problèmes ont été étudiés en détail par *Transparency International* (2010), qui note le manque d'organismes publics de surveillance et l'absence de mécanismes concernant les lanceurs d'alerte, qui pourraient améliorer la capacité du gouvernement à rendre des comptes.

Libye

En raison du caractère fermé du régime de Mouammar Kadhafi, les données sur la corruption en Libye sont relativement rares par rapport aux quatre autres pays qui font l'objet de cette étude. Le futur politique du pays reste encore à dessiner, après le soulèvement massif de la société civile et la guerre civile qui s'en est suivie. L'intervention conduite par l'OTAN ayant conduit à la mort de Mouammar Kadhafi en octobre 2011 à Syrte a certes mis fin à un règne de 42 ans, mais n'a pas clairement établi la forme que prendra le futur gouvernement.

Corruption : étendue et tendances (2007-2011)

Les principaux indices de corruption montrent que la Libye se classe fréquemment très mal par rapport aux cinq pays à l'étude, ainsi qu'à l'échelle internationale.

L'indice de perception de la corruption de *Transparency International* relève un niveau de perception de la corruption dans le secteur public particulièrement préoccupant en Libye sur les cinq dernières années.

L'indice de transformation de la Fondation Bertelsmann ne relève aucun changement positif majeur en matière politique ou économique en Libye entre 2008 et 2010. La fondation classe régulièrement la Libye dans le quintile le plus bas dans son indice de gestion, ce qui dénote un environnement politique difficile ainsi que des performances médiocres en termes de gouvernance du pays.

Les indicateurs de gouvernance au niveau international de la Banque mondiale montrent de manière frappante à quel point la possibilité d'expression et la redevabilité sont perçues comme quasi inexistantes. Ces indicateurs s'intéressent à la possibilité donnée aux citoyens d'un pays de participer à la sélection de leur gouvernement, ainsi qu'à la liberté d'expression, la liberté d'association et l'indépendance des médias.

Par ailleurs, l'opinion publique considérant que les personnes les plus corrompues en Libye étaient les membres des comités révolutionnaires², la corruption est tolérée dans une certaine mesure (Fondation Bertelsmann, 2010). Ainsi, bien que des mécanismes de lutte contre la corruption aient été adoptés ces dernières années (voir la partie *Efforts de lutte contre la corruption*), ils n'ont jamais été appliqués. Dans ce contexte, les autorités gouvernementales exercent une influence indue sur les juges en détournant les règlements en leur faveur et en empêchant l'application de décisions allant à leur encontre. Le pouvoir judiciaire ne dispose pas des normes et des procédures nécessaires à la tenue de procès justes et équitables et fait ainsi figure d'instance corrompue aux yeux de la population (Freedom House, 2011).

Formes de corruption

La corruption en Libye est perçue comme très répandue au sein de l'administration publique, quelle que soit la catégorie de fonctionnaires concernée. Selon une étude de l'Organisation pour la transparence en Libye datant de 2007³, les citoyens estiment que les formes de corruption se sont multipliées au cours de l'année 2006. Les personnes interrogées au cours de l'étude ont dressé l'état des lieux des différentes formes de corruption présentes dans le pays : détournement direct ou indirect de fonds publics, népotisme et favoritisme dans le recrutement, népotisme dans l'octroi de faveurs particulières à des amis ou des membres de

la famille, utilisation des ressources publiques à des fins personnelles, captation de commissions sur des contrats commerciaux ou sur certaines acquisitions, demande et versement de pots-de-vin en échange de certaines faveurs, blanchiment d'argent pour contourner la loi.

Bien que ces données correspondent à l'année 2006, rien n'indique que les principales manifestations de la corruption aient changé ou aient connu des améliorations ces cinq dernières années, comme le montrent les exemples qui suivent.

En tant que poumon de l'économie libyenne, la richesse pétrolière a contribué au développement de certaines formes spécifiques de corruption en Libye. Un rapport émis par le gouvernement de Kadhafi pour démontrer le sérieux de son engagement en faveur de la transparence répertorie des cas supposés de mauvais agissements : dépôts tardifs de rapports financiers, contrats antidatés, comptes bancaires multiples, patrimoines sous-évalués, ressources pétrolières ou financières manquantes, etc. (Reuters, 2011). Bien que ces affirmations n'aient pas toutes pu être vérifiées, le rapport a le mérite de mettre en avant certains des principaux défis qui attendent le nouveau gouvernement Libyen.

Pots-de-vin

Verser un pot-de-vin ou graisser la patte à un fonctionnaire sont devenus des pratiques courantes dans les interactions des citoyens avec l'administration publique ainsi que dans les transactions administratives entre des institutions du secteur public et du secteur privé, en particulier en ce qui concerne les exemptions fiscales et douanières, les contrats commerciaux, les contrats de construction et l'attribution de licences. En plus du pot-de-vin versé au petit fonctionnaire, chaque procédure bureaucratique nécessite de laisser une enveloppe pour le haut fonctionnaire de l'institution, voire dans certains cas pour l'ensemble de l'équipe (Organisation pour la transparence en Libye, 2007).

Corruption politique

À l'instar d'Hosni Moubarak, Mouammar, Kadhafi s'est retrouvé au centre de critiques relatives à l'accumulation d'une grande partie du revenu national pour servir des intérêts privés, une pratique ayant conduit de nombreux observateurs à parler de « cleptocratie » au sujet de la Libye (Lichblau, Rohde et Risen 2011). L'Autorité libyenne d'investissement (ALI) fait l'objet d'une attention particulière. Créé comme un fond souverain de richesses par Mouammar Kadhafi et

² Les comités révolutionnaires font partie du « secteur révolutionnaire » qui comprenait également l'ancien leader Mouammar Kadhafi ainsi que les membres restant du Conseil de commandement révolutionnaire, composé à l'origine de 12 personnes. Ce gouvernement révolutionnaire, non-élu et non-revocable, dictait les décisions du « secteur Jamahiriya », la branche législative du gouvernement (Fondation Bertelsmann, 2010).

³ Le Helpdesk a trouvé peu d'informations sur « l'Organisation pour la transparence en Libye » et ne peut donc évaluer la qualité de ses recherches et de ses conclusions.

son fils Seif al Islam en 2006, elle totalisait en 2010 des avoirs à l'étranger d'un montant de 65 milliards de dollars US, selon une fuite d'un télégramme diplomatique américain (voir Wyatt 2011). En raison du caractère fermé du gouvernement de Kadhafi, peu d'informations ont filtré sur la manière avec laquelle ces fonds relatifs aux revenus pétroliers auraient bénéficié à la population.

Selon les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale, la corruption politique s'est aggravée dans le pays depuis 2008. Elle se caractérise par le sentiment général que l'exercice du pouvoir public sert de plus en plus à réaliser des bénéfices personnels, et que les élites et les intérêts privés du gouvernement ont de plus en plus la mainmise sur le pouvoir.

Népotisme et copinage

De nombreux éléments tendent à confirmer que le régime de Kadhafi utilisait le gouvernement pour favoriser les membres de sa famille, systématisant la pratique du clientélisme politique dans le pays (Lichtblau, Rohde et Risen 2011). Par exemple, un télégramme diplomatique classé secret du Département d'État américain datant de 2009 affirmait que la famille Kadhafi et ses proches alliées avaient un « intérêt direct dans tout ce qui pouvait être acheté, vendu ou possédé » (New York Times, 2011). Un autre télégramme, datant de 2008, affirmait que les fils de Mouammar Kadhafi se servaient de la compagnie pétrolière nationale comme d'une "banque personnelle", l'un d'entre eux, Mutassim, allant jusqu'à demander 1,2 milliards de dollars US directement en cash ou en ressource pétrolière pour financer ses activités de chef de la sécurité nationale (The Telegraph, 2011).

Dans ce contexte, la décision politique, qui était la plupart du temps opaque et résultait d'échanges personnels, était l'apanage d'un cercle restreint autour de Mouammar Kadhafi. Une loyauté absolue au « guide de la révolution » était demandée à quiconque souhaitait intégrer ce cercle, dont les membres étaient généralement choisis parmi des personnes de la famille, des proches alliés et des connaissances de longue date (Freedom House, 2011).

Efforts de lutte contre la corruption en Libye

Cadre juridique

Bien que la Libye soit partie à la CNUCC (qu'elle a signée en 2003 et ratifiée en 2005), cela ne s'est pas traduit par d'importantes actions ou mesures politiques visant à combattre la corruption. Si l'on manque généralement de données sur la qualité et l'efficacité du cadre juridique libyen, il est toutefois possible de tirer quelques conclusions en se basant sur les résultats d'enquêtes qui existent. Sur les cinq dernières années, par exemple, les droits politiques et les libertés publiques en Libye ont été quasiment inexistantes, selon le rapport « Freedom in the World » de Freedom House (voir Freedom House 2011 – Libye).

Cadre institutionnel

Les observateurs considèrent que le pays a besoin de réformes institutionnelles importantes produisant des changements réels et conséquents dans la lutte contre la corruption. Jusqu'à ce jour, les institutions existantes ont été considérées comme, au mieux, une façade de bonne gouvernance.

Le rapport de *Revenue Watch* sur la Libye datant de 2011 souligne le fait que le gouvernement de Mouammar Kadhafi a bien mis en place des organes chargés de favoriser la transparence financière et de limiter la corruption, comme l'Institution suprême d'audit ou le Conseil de surveillance populaire. L'ancien leader avait en outre annoncé en 2006 que les membres de la fonction publique devraient déclarer leurs avoirs à des comités de transparence créés à cet effet. Le système clientéliste de Kadhafi n'en est pas moins demeuré prépondérant, et l'application de ces mesures semblait arbitraire (Revenue Watch 2011 – Libye).

Dans une ère post-Kadhafi, toute approche visant à mener des réformes institutionnelles significatives doit être holistique, en prenant en compte les nombreux facteurs qui ont conduit à ce système extrêmement corrompu. *Global Integrity* appelle à la vigilance : si la création d'une commission anti-corruption peut sembler une option séduisante, il est important qu'elle soit dotée de fonds suffisants et contrôlée de près pour s'assurer que sa mise en place mène à de réels résultats (Global Integrity, 25 août 2011).

Tunisie

C'est en Tunisie que le printemps arabe a vu le jour. Le pays a hérité du protectorat français une fonction publique plutôt efficace et dispose d'un PIB par habitant, de taux relativement élevés en matière d'alphabétisme des adultes et du niveau de pauvreté, comparables à ceux de la Jordanie, de la Syrie ou de la Libye. De nombreuses sociétés d'exportations à capital étranger sont implantées en Tunisie et le pays dépend relativement peu de ses ressources naturelles. Sa population est extrêmement homogène et urbanisée, avec un taux de propriété important et de faibles inégalités. Les droits des femmes y sont relativement avancés. En parallèle, la Tunisie fait face à un chômage élevé au sein de la jeunesse, y compris chez les diplômés d'université. Les élections de novembre 2011, qui se sont déroulées dans le calme, constituent un exemple pour d'autres pays de la région qui suivent un cheminement similaire (The Guardian, 24 octobre 2011). Les islamistes modérés d'Ennahda ont obtenu la majorité des scrutins ; le futur des libertés publiques en Tunisie fait encore l'objet de préoccupations (Trabelsi et Ghanimi, 2011)

Corruption : étendue et tendances (2007-2011)

En 2011, la Tunisie était classée 73^e sur 183 pays (derrière la Jordanie mais devant le Maroc, l'Égypte et la Syrie) dans l'indice de perception de la corruption de Transparency International, avec une note de 3,8.

L'indice de transformation de la Fondation Bertelsmann relève une corruption omniprésente et l'accentuation d'un « capitalisme de copinage ». De la même manière, *Freedom House* montre dans son rapport le plus récent la détérioration des institutions tunisiennes ainsi qu'une monopolisation accrue du pouvoir entre les mains du président, de plus en plus corrompu, avant les avancées positives réalisées à la suite de la révolution de 2011.

Les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale montrent qu'aucun changement significatif n'est advenu en Tunisie entre 2007 et 2010 dans les secteurs pris en compte : État de droit, contrôle de la corruption, efficacité gouvernementale, possibilités d'expression, redevabilité et qualité de la réglementation.

Formes de corruption

Pots-de-vin

Les pots-de-vin sont assez courants dans le quotidien des Tunisiens. Il est souvent demandé aux individus et aux entreprises de verser une somme d'argent ou d'offrir des cadeaux quand ils ont affaire avec des fonctionnaires et des inspecteurs, en particulier avec des agents publics municipaux (Business Anti-Corruption Portal, non daté). Selon le Département d'État américain, la police aurait également fait usage de ses pouvoirs pour extorquer de l'argent à des citoyens tunisiens.

Corruption politique

Pendant la période où l'ancien président Ben Ali occupait le pouvoir, la corruption politique était omniprésente en Tunisie ; un tiers des richesses produites dans le pays aurait ainsi été détourné par l'ancien leader et sa famille (Chrisafis, 2011). Ben Ali avait par exemple utilisé de fausses donations de 15 millions de dinars pour soutenir la campagne électorale de 2009 (La Sentinelle de Tunisie, février 2011) et construit d'opulents palais sur des terrains ayant fait l'objet d'une expropriation illégale (Agence de presse tunisienne, décembre 2011). Le Département d'État américain affirme en outre que la justice tunisienne était susceptible à l'époque de subir une interférence politique. En plus d'être président, Ben Ali était à la tête du Conseil suprême de la magistrature, principalement constitué de membres du gouvernement nommés.

Népotisme

Dans son rapport sur la Tunisie, *Freedom House* souligne l'omniprésence du népotisme et la confiscation de l'État par Ben Ali et sa famille élargie. Par exemple, le gendre du président aurait usé de procédures illégales pour acheter Ennakl, une entreprise publique (Global Integrity, 2008). Les contrats de marchés publics étaient souvent confiés à des amis du gouvernement (*Freedom House*, 2007), et l'on estime que la majorité des entreprises du pays étaient aux mains de quelques clans influents autour du président (*Freedom House*, 2007 et 2011).

Selon plusieurs experts, l'influence du président sur l'économie était particulièrement forte dans le secteur financier (Agence de presse tunisienne et *Freedom House*, 2011). Malgré ce constat, le Rapport sur la compétitivité mondiale 2011-2012 du Forum économique mondial indique qu'un nombre relativement élevé de dirigeants d'entreprise faisait

confiance aux responsables publics pour ne pas favoriser certains individus ou certaines entreprises dans l'attribution des contrats de marchés publics.

Efforts de lutte contre la corruption en Tunisie

Cadre juridique

Selon les principaux indices et certaines études, la Tunisie dispose d'une législation anti-corruption assez exhaustive, que *Global Integrity* estime « très solide » (2008), ainsi que de règles transparentes régissant les appels d'offre dans le cadre de l'attribution de marchés publics (Fondation Bertelsmann, 2010).

Malgré ce cadre juridique, les lois seules ne constituent pas une barrière suffisante contre la corruption et leur application réelle est considérée comme éminemment défailante. L'indice de *Global Integrity* (2008), qui comprend la Tunisie, note que le système juridique est, en pratique, largement défailant, en raison de l'absence de volonté politique de mettre en place des mécanismes d'application efficaces.

Cadre institutionnel

Nombre des organes gouvernementaux chargés de lutter contre la corruption étaient soumis à des interférences politiques sous le précédent régime. Dans la période de transition actuelle, le nouveau gouvernement d'intérim s'est engagé à conduire des réformes de lutte contre la corruption et a mis en place une Commission nationale d'établissement des faits ayant pour tâche d'examiner la corruption au sein du précédent gouvernement et de proposer des solutions pour combattre ce phénomène (Business Anti-Corruption Portal, non daté). Bien que cette commission ait suscité des inquiétudes, ayant été mise en place sans consultation de tous les partenaires impliqués et ne disposant pas de solides mécanismes d'application, elle constitue un pas important pour pallier les carences et les limites institutionnelles qui ont pu faciliter la corruption.

On peut citer parmi ces carences l'absence de protection pour les lanceurs d'alerte : *Global Integrity* estimait en 2008 que le niveau de protection était « très faible ». Il n'existe aucune protection pour les lanceurs d'alerte dans le secteur public, certaines dispositions juridiques existant toutefois dans le secteur privé. L'application de ces dispositions est néanmoins considérée comme défailante, de nombreux lanceurs d'alerte potentiels hésitant à rapporter des cas de

corruption ou de versements de pots-de-vin par peur d'éventuelles poursuites ou de peines d'emprisonnement (Business Anti-Corruption Portal, non daté).

Cet écart entre les textes et la pratique apparaît très clairement en matière de liberté de la presse. Le rapport de *Freedom House* sur la Tunisie daté de 2011 affirme que le pays dispose d'un des pires environnements médiatiques au monde, malgré des garanties constitutionnelles et des lois régissant la presse censées assurer la liberté d'expression. Les journalistes sont systématiquement réduits au silence au moyen de sanctions et d'une panoplie de mesures juridiques et économiques. L'indice de Reporters sans frontières de 2010 classe la Tunisie au 164^e rang sur 178 pays évalués.

Maroc

Le pays a connu une certaine agitation sociale dans le sillage du printemps arabe, ouvrant un espace pour des réformes de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption. En réponse aux milliers de citoyens qui ont défilé dans les rues en signe de protestation en février et mars 2011, réclamant plus de démocratie et moins de corruption, le gouvernement marocain a adopté quelques timides réformes.

Corruption : étendue et tendances (2007-2011)

La corruption à tous les niveaux semble endémique dans le Maroc contemporain. L'indice de perception de la corruption de Transparency International indique un niveau constant et significatif de corruption perçue du secteur public, le pays obtenant une note de 3,4 sur une échelle allant de 0 (haut niveau de corruption) à 10 (haut niveau d'intégrité). Ces résultats rejoignent les données d'une enquête d'opinion qui montre que 77 % des Marocains estiment que le niveau de corruption dans le pays n'a pas changé depuis trois ans (Transparency International, 2010). La même enquête indique que le sentiment général est que les efforts du gouvernement en matière de lutte contre la corruption ne sont pas efficaces, avec seulement 18 % des personnes interrogées qui estiment que ces efforts ont porté leurs fruits.

De la même manière, les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale ne notent que très peu d'amélioration en matière de contrôle de la corruption au Maroc entre 2007 et 2010. Le rapport de Global

Integrity confirme cette tendance, dans la mesure où la note globale du pays (ainsi que le déficit d'application) a peu augmenté pendant cette période.

D'autres données soulignent l'existence d'une corruption à petite et grande échelle dans quasiment tous les secteurs, notamment la vie politique (Business Anti-Corruption Portal, non daté). La population a généralement l'impression que le pays se caractérise par une justice hautement corrompue et des fonctionnaires peu intègres (Transparency International, 2010). Le système judiciaire en particulier est perçu comme sujet aux pressions politiques du Roi, des militaires et des élites politico-économiques. Il est également considéré comme infiltré en profondeur par des individus se livrant à des pratiques illicites (Denoeux, 2011). La justice souffre par ailleurs d'un manque de ressources humaines et budgétaires, de délais dans le traitement des cas, ainsi que d'une application défaillante des sanctions pénales (OCDE, 2009).

Certaines des causes de la corruption sont connues, comme « la persistance d'un degré d'impunité significatif pour les personnes bien introduites et les membres d'institutions influentes, les liens étroits qu'entretiennent les intérêts politiques et économiques dans le pays et l'existence d'une économie informelle vaste et dynamique » (Denoeux, 2007, p. 136).

Formes de corruption

Pots-de-vin

Malgré la réglementation et les efforts de lutte contre la corruption décrits ci-dessus, les pots-de-vin et les paiements de facilitation sont une pratique courante au sein de l'administration publique. Une étude conduite par Transparency Maroc en 2008 montre que 46 % des hommes d'affaire marocains interrogés versent régulièrement des pots-de-vin et des paiements de facilitation ou utilisent leurs relations personnelles pour faciliter ou accélérer les procédures administratives ou douanières (Freedom House – Freedom at Issue, 2009).

Dans d'autres secteurs comme l'éducation et le bâtiment, ainsi que dans les inspections en matière de santé, de sécurité et d'environnement, on attend également des individus et des entreprises qu'ils versent des pots-de-vin en échange de traitements de faveur ou de l'accélération des procédures (Business Anti-Corruption Portal – Maroc). La police est

également affectée par ce problème, avec 58 % des ménages ayant eu des contacts avec la police en 2008 déclarant avoir versé des pots-de-vin (Transparency International, 2010). L'institution est perçue comme la plus corrompue du pays (Transparency International, 2010). Global Integrity (2008) affirme que les agents de circulation qui réclament des pots-de-vin seraient tenus de les partager avec leurs supérieurs et risqueraient, dans le cas contraire, d'être rétrogradés à un poste moins lucratif en termes de pots-de-vin.

Au sein de la justice, les bas salaires des greffiers, des avocats et des magistrats peuvent les inciter à offrir des traitements préférentiels en échange de pots-de-vin. Il a ainsi été fait état en 2007 de nombreux agissements illicites impliquant des magistrats et des barons de la drogue. Il existe notamment des preuves solides témoignant d'une complicité systématique entre les accusés et les juges ou les procureurs chargés de les poursuivre (Denoeux, 2007).

Corruption politique

Le système monarchique du pays ainsi que ses institutions défaillantes peuvent être une explication possible du niveau relativement élevé de corruption au Maroc, dans la mesure où ils conduisent tous deux à moins de transparence et de redevabilité. Les activités du Roi demeurent par exemple exemptes de tout contrôle de la part des institutions publiques ; la centralisation du pouvoir offre à la corruption un terrain fertile (Transparency International, 2010). Par ailleurs, les dépenses du gouvernement et le patrimoine personnel du Roi restent opaques. Certaines estimations évaluent la fortune du roi aux alentours de 2,5 milliards de dollars, ce qui ferait de lui une des figures royales les plus riches du monde (Forbes, 2011).

Népotisme et copinage

L'administration publique marocaine ne dispose d'aucune norme régissant l'identification et la gestion des situations de conflit d'intérêt au sein du gouvernement, dans l'après mandat ou lors de l'attribution de marchés publics, ce qui est susceptible d'encourager le népotisme et le favoritisme (OCDE, 2009). L'attribution de marchés publics serait par exemple marquée par une collusion entre des individus ou des entreprises et des fonctionnaires (Transparency International, 2009).

Une étude menée en 2008 par Transparency Maroc montre que 33 % des personnes interrogées utilisaient leurs relations personnelles pour influencer les

décisions concernant les contrats publics ou les appels d'offre (Freedom House – Freedom at issue, 2009). Ces pratiques de copinage ont des conséquences importantes sur la concurrence ainsi que sur les prix et la qualité des biens publics. Transparency Maroc rapporte également qu'en 2009, le secrétaire général de la municipalité de Oued Ifrane a été destitué pour avoir violé les réglementations relatives à l'attribution de marchés publics (voir Business Anti-corruption Portal – Maroc).

Efforts de lutte contre la corruption au Maroc

Cadre juridique

Malgré les problèmes posés par une corruption considérée comme chronique, le Maroc, qui a signé la CNUCC en 2003 et l'a ratifiée quatre ans plus tard, a développé son propre cadre juridique de lutte contre la corruption. Il a en particulier adopté des lois sur le blanchiment d'argent (Transparency International, 2009) et le gouvernement cherche à rendre le système de régulation soit plus transparent (Business Anti-Corruption portal, non daté). Le gouvernement a par ailleurs lancé des enquêtes à l'encontre de certains responsables (comme le montre l'exemple précédent sur les marchés publics), qui ont abouti à des condamnations. Ces enquêtes ont toutefois été critiquées dans la mesure où elles ne visaient pas les affaires de grande corruption à l'échelle nationale (Business Anti-corruption Portal 2011 - Maroc)

Cadre institutionnel

Malgré les progrès accomplis, l'indice de Global Integrity montre que le pays continue de souffrir d'un cadre juridico-institutionnel défaillant, dans les textes comme dans la pratique. Cette situation résulte de problèmes comme l'absence de contrepoids à l'exécutif, la faiblesse des garde-fous contre les conflits d'intérêts, le manque de protection pour les lanceurs d'alerte, l'opacité des procédures budgétaires ou encore l'accès limité à l'information (Global Integrity 2010). Par exemple, la déclaration du patrimoine effectuée par les parlementaires tous les trois ans n'est pas rendue publique (Transparency International, 2010).

Dans le cadre du respect de ses engagements relatifs à la CNUCC, le pays a mis en place en 2008 un organe de lutte contre la corruption : l'Instance centrale de prévention de la corruption (ICPC). Cet organe a pour but de contrôler les agissements du gouvernement et

d'empêcher la corruption dans le pays. Néanmoins, les évaluations conduites sur l'ICPC ont noté qu'elle ne dispose pas des pouvoirs d'enquête et de sanction dont elle a besoin pour poursuivre les cas de corruption (Transparency International, 2010).

Depuis octobre 2010, un plan de lutte contre la corruption sur deux ans a été mis en œuvre au Maroc pour réformer différentes institutions. Il s'agissait là d'identifier les nombreuses défaillances dans la lutte contre la corruption relevées dans le cadre juridique. Parmi ces réformes, on compte la protection des lanceurs d'alerte ainsi que l'obligation pour les membres du gouvernement de déclarer leur patrimoine (Business Anti-Corruption portal, 2011 – Maroc). Par ailleurs, le ministre de la modernisation du secteur public, récemment nommé, a mis en place un comité interministériel pour superviser l'action du gouvernement en matière de lutte contre la corruption (Magharebia 2010).

Jordanie

À l'instar du Maroc, la Jordanie est une monarchie et a dans une certaine mesure été épargnée par les soulèvements qu'ont connus nombre de ses voisins. La Jordanie a toutefois vu éclore en 2011, tout comme le Maroc, une série de manifestations réclamant une meilleure gouvernance, la fin des pratiques de corruption et plus de démocratie (Black, 2011).

Corruption : étendue et tendances (2007-2011)

La Jordanie obtient systématiquement de meilleurs résultats que les autres pays étudiés dans cette réponse en matière de lutte contre la corruption. L'indice de perception de la corruption de Transparency International de 2011 classe ainsi la Jordanie dans les 30 % des pays les plus intègres, mieux que l'Égypte, la Libye, le Maroc et la Tunisie.

Malgré cela, la Jordanie continue de faire face à des défis considérables en matière de corruption. Dans l'indice de perception de la corruption, la Jordanie est passée bien au-dessous des pays du Golfe. D'autres études sur la corruption en Jordanie indiquent que les principaux indicateurs de gouvernance qui permettent de réduire les risques de corruption ont connu peu d'amélioration ou se sont détériorés.

Les indicateurs de gouvernance de la Banque mondiale n'enregistrent aucun changement majeur en Jordanie

en termes de stabilité politique, d'efficacité du gouvernement, de qualité de la réglementation et de respect de l'État de droit entre 2007 et 2010. Ces indicateurs font également état d'une détérioration du contrôle de la corruption sur cette période, même si celle-ci n'est pas statistiquement significative. L'indice de transformation de la Fondation Bertelsmann note une tendance similaire, n'ayant observé aucune amélioration majeure de la situation politico-économique sur la période 2008-2010.

Selon une étude menée par le Centre d'études stratégiques de l'Université de Jordanie, la corruption, le favoritisme et le népotisme figurent parmi les obstacles à la démocratie que perçoivent les citoyens dans le pays. L'étude montre également que près de deux tiers des citoyens jordaniens estiment que la corruption existe aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé (Fondation Bertelsmann, 2011).

Formes de corruption

Pots-de-vin

Bien que des pots-de-vin ou des paiements de facilitation puissent être nécessaires pour l'obtention de certains services publics, on considère qu'ils sont moins répandus en Jordanie que dans d'autres pays de la région (Business Anti-Corruption Portal, non datée). Ainsi, seules 2,5 % des entreprises se voient demander d'offrir des cadeaux pour obtenir une licence d'exploitation en Jordanie, selon l'enquête de la Banque mondiale sur les entreprises de 2006.

Corruption politique

C'est dans les processus électoraux et la capacité du gouvernement à rendre des comptes qu'on trouve les plus importantes défaillances du cadre institutionnel jordanien. Selon *Global Integrity* (2009), l'intégrité des élections et les réglementations sur le financement politique sont considérées comme extrêmement faibles. Il n'existe par exemple aucun organe chargé de contrôler les élections – certaines organisations de la société civile ont néanmoins réussi à obtenir l'autorisation du gouvernement pour remplir ce rôle (Global Integrity, 2009).

Népotisme et copinage

Il n'est pas rare que le népotisme préside à l'obtention d'un emploi ou d'une fonction. Les emplois dans l'administration d'État sont généralement attribués sans tenir compte des qualifications, mais selon les liens de parenté ou les affinités personnelles (Fondation

Bertelsmann, 2010). Le Roi désigne et révoque le Premier ministre et sélectionne les membres de la chambre haute - la chambre des notables - ainsi que les gouverneurs de province, une situation qui peut favoriser le népotisme (Fondation Bertelsmann, 2010).

Par ailleurs, le rapport sur les droits de l'homme en Jordanie établi par le Département d'État américain en 2010 affirme que la justice jordanienne, qui est considérée comme assez intègre, est remise en question par des accusations de népotisme, indiquant que les décisions judiciaires sont influencées par des intérêts privés, en particulier ceux des individus exerçant un mandat exécutif. Les conclusions de *Freedom House* rejoignent cette analyse, l'organisation montrant que les magistrats ne sont pas toujours nommés sur la base du mérite, dans la mesure où ils peuvent être directement nommés par l'exécutif (et donc d'être soumis à des risques de népotisme ou de copinage).

Le copinage s'étend également à d'autres pans de l'exercice du pouvoir. L'attribution des contrats publics manque de transparence ; certains dénoncent le fait que l'attribution des marchés publics relève davantage de collusions entre des entreprises privées et des responsables publics que de processus d'appel d'offre concurrentiels (Business Anti-Corruption Portal, non daté). L'année 2010 a par exemple connu une affaire de corruption et d'abus de pouvoir retentissante, qui a conduit à l'arrestation de l'ancien ministre des Finances Adel Kudah, du riche homme d'affaires Khaled Chahine, du conseiller économique du Premier ministre Mohammed Rawashdeh et de l'ancien directeur de la raffinerie de pétrole de Jordanie Ahmad Rifai. Ces individus ont été arrêtés au motif qu'ils auraient employé des moyens illégaux pour investir dans l'agrandissement de la plus grande raffinerie de pétrole de Jordanie, versant des pots-de-vin à des responsables politiques pour ralentir le processus, forçant ainsi leurs concurrents à se retirer (Business Anti-corruption Portal 2011– Jordanie).

D'autres études ont montré que le favoritisme et les abus de pouvoir sont aussi un obstacle à l'établissement d'un système fiscal équitable et transparent. Ainsi, les entreprises bien introduites politiquement trouvent souvent le chemin de l'évasion fiscale ou de l'exemption d'impôts (Freedom House, 2010 ; Global integrity Report, 2009).

Efforts de lutte contre la corruption en Jordanie

En réponse aux manifestations pour la démocratie que connaît la Jordanie depuis janvier 2011, le roi Abdullaha amorcé un tournant anti-corruption, mais ces efforts n'ont pas encore produit de résultats observables majeurs (Black 2011; Al Arabiya 2011).

Cadre juridique

Comme beaucoup des cinq pays étudiés ici, la Jordanie fait partie des premiers États à avoir signé la CNUCC, en 2003. Elle a ratifié la Convention en 2005. Les progrès dans ce domaine ont néanmoins été limités depuis, avec même quelques régressions.

Les travaux de Global Integrity révèlent un écart croissant entre le cadre juridique du pays et l'application réelle des lois, qui contribue à la baisse de l'appréciation du système juridique jordanien, passée de « moyen » en 2007 à « très faible » en 2009.

Par ailleurs, une loi est récemment passée qui interdirait d'accuser d'autres personnes de corruption, ce qui contrevient à la liberté de la presse et au rôle de surveillance qu'ont les médias (Wall Street Times 2011).

Cadre institutionnel

Malgré ces reculs sur le plan institutionnel, le gouvernement jordanien a affiché son engagement en faveur de la lutte contre la corruption, qui s'est traduit par la création d'une Commission anti-corruption (Business Anti-corruption Portal 2011 – Jordanie). Les réformes institutionnelles à venir prévoient le transfert d'une partie des pouvoirs au Parlement (BBC, 2011).

Al Arabiya (2011) indique qu'au-delà de ces réformes, certaines figures autrefois considérées comme « intouchables » ont récemment été mises en causes dans des affaires de corruption – ce qui prouve le sérieux de la campagne anti-corruption. L'ancien maire d'Amman, Omar Maani, a été arrêté en décembre 2011 pour fraude, tandis qu'un tribunal refusait la mise en liberté sous caution à un homme autrefois proche du roi et de la reine Rania.

Par ailleurs, le chef de la Commission anti-corruption, Samih Bino, a annoncé qu'une interdiction de voyager avait été prononcée à l'encontre d'hommes d'affaires en vue suspectés d'avoir participé au détournement de centaines de milliards de dollars de fonds publics (Al Arabiya, 2011).

Malgré ces avancées positives, certains activistes, aux côtés du Front islamique d'action, ont critiqué les réformes anti-corruption, affirmant qu'elles n'allaient pas assez loin (BBC, 2011; Al Arabiya, 2011). Ils appellent à de nouvelles propositions de réformes qui donneraient au Parlement le droit d'élire le Premier ministre, aujourd'hui nommé par le Roi (BBC, 2011). Ils demandent également une loi claire contre la corruption ainsi qu'une enquête sur les causes profondes de la crise économique jordanienne, qui examinerait de plus près la monarchie elle-même (Al Arabiya, 2011).

3 Bibliographie

Index

Bertelsmann Foundation. *Bertelsmann Transformation Index* (BTI)

<http://www.bertelsmann-transformation-index.de/en/bti/>

Freedom House. *Freedom in the World*.

<http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=15>

Freedom House. *Freedom of the Press*.

<http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=16>

Global Integrity. *Global Integrity Report*.

<http://www.globalintegrity.org/report>

Reporters Without Borders. *Press Freedom Index*.

<http://en.rsfs.org/press-freedom-index-2010,1034.html>

Transparency International. *Corruption Perceptions Index* (CPI).

http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi

Transparency International. *Global Corruption Barometer* (GCB).

http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/gcb/2010

World Bank. *Worldwide Governance Indicators* (WGI).

http://info.worldbank.org/governance/wgi/sc_country.asp

Etudes, rapports et articles universitaires

Antonowicz, L. 2011. Background Note: Anti-Corruption in the Education Sector. UNDP.

<http://www.pogar.org/publications/ac/2011/tunisia/background%20note-education%20sector.e.pdf>

Chêne, 2008. Overview of corruption in the MENA region, <http://www.u4.no/publications/overview-of-corruption-in-mena-countries/>

Denoeux, G. 2007. Corruption in Morocco: Old forces, new dynamics and a way forward. Middle East Policy. Vol. XIV, n. 4. <http://ehis.ebscohost.com/ehost/pdfviewer/pdfviewer?sid=49c4f72-50bc-456b-b98b-c61d7242d610%40sessionmgr11&vid=1&hid=5>

Denoeux, G. 2011. Country at the Crossroads: Morocco. Freedom House Countries at the Crossroads. <http://www.freedomhouse.org/images/File/CaC/2011/Moroccofinal.pdf>

Al Kayed, Zuhair. 2011. Workshop on Engaging Citizens to Prevent Corruption for Better Public Service Delivery & Achievement of the Millennium Development Goals in MENA Region. Organised by the UNODC. <http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/un-dpadm/unpan047420.pdf>

Business Anti-corruption Portal. 2011. Egypt Country Profile. <http://www.business-anti-corruption.com/country-profiles/middle-east-north-africa/egypt/corruption-levels/judicial-system/>

Business Anti-corruption Portal. 2011. Jordan Country Profile. <http://www.business-anti-corruption.com/country-profiles/middle-east-north-africa/jordan/snapshot/>

Business Anti-corruption Portal. 2011. Morocco Country Profile. <http://www.business-anti-corruption.com/country-profiles/middle-east-north-africa/morocco/>

Business Anti-corruption Portal. 2011. Tunisia Country Profile. <http://www.business-anti-corruption.com/country-profiles/middle-east-north-africa/tunisia-version-1/snapshot/>

CIPE & Ahram Center for Political and Strategic Studies, 2009. Egyptian Citizens' Perceptions of Transparency and Corruption. National Public Opinion Survey.

CIPE & Ahram Center for Political and Strategic Studies, 2009. Business Environment for Small and Medium-Sized Enterprises (SME) in Egypt and SMEs' Interaction with Government Agencies 2009 Survey on Corruption.

Di John, Jonathan. 2007. *Oil Abundance and Violent Political Conflict: A Critical Assessment*. Journal of Development Studies 43(6): 961–986 http://www.relooney.info/00_New_3449.pdf

Dunning, Thad. *Comments on Haber and Menaldo, "Do Natural Resources Fuel Authoritarianism? A Reappraisal of the Resource Curse"*. Department of Political Science, Yale University. World Bank.

<http://siteresources.worldbank.org/EXTLACOFFICEOFCE/Resources/870892-1253047679843/TDunningComments.pdf>

Freedom House. 2007. Countries at the Crossroads – Country Report: Tunisia. <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=140&edition=8&ccrpage=37&ccrcountry=172>

Freedom House, 2011. Country at the Crossroads: Egypt. <http://www.freedomhouse.org/images/File/CaC/2011/EgyptFinal.pdf>

Freedom House. 2010. Country Report: Jordan. <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=22&year=2010>

Freedom House. 2011. Country Report: Libya. <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=22&year=2011&country=8077>

Freedom House. 2011. Country Report: Tunisia. <http://freedomhouse.org/template.cfm?page=22&year=2011&country=8151>

Gilpin, Raymond. 2011. Oil and Turmoil in Libya. United States Institute of Peace. <http://www.usip.org/publications/oil-and-turmoil-in-libya>

Global Integrity. 2008. Global Integrity Report Morocco: 2008. <http://report.globalintegrity.org/Morocco/2008>

Global Integrity. 2008. Global Integrity Report Tunisia: 2008. <http://report.globalintegrity.org/Tunisia/2008>

Global Integrity. 2010. Global Integrity Report: Egypt – 2010. <http://www.globalintegrity.org/report/Egypt/2010>

Global Integrity. 2011, Aug 25. Why an Anti-Corruption Commission is a Bad Idea for Libya. <http://www.globalintegrity.org/blog/corruption-commission-libya>

Kpundeh, Sahr J. 'Political Will in Fighting Corruption' in Corruption & Integrity Improvement Initiatives in Developing Countries. <http://mirror.undp.org/magnet/Docs/efa/corruption/Chapter06.pdf>

OECD, 2009. Enhancing Integrity in Public Procurement: OECD Joint Learning Study on Morocco. <http://www.oecd.org/dataoecd/28/23/44288257.pdf>

OECD, 2010. Enhancing Integrity in Public Administration, in Progress in Public Management in the Middle East and North Africa: Case Studies on Policy Reform. <http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/fulltext/4210071ec009.pdf?expires=1325062586&id=id&accname=ocid41016552&checksum=6EF04FF9A69C65F16E6C4C8B82D59B22>

OECD, 2010. Competitiveness and Private Sector Development: Egypt 2010. Business Climate Development Strategy. <http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/fulltext/2510041e.pdf?expires=1325062596&id=id&accname=ocid41016552&checksum=A197A6DC9558833CBE13F7C59F7F0F3E>

Organisation for Transparency in Libya; Libya Human and Political Development Forum; Departments of Research and Studies, 2007. Analysis of the Results of a Questionnaire on Corruption in the Regime's Apparatus, State Institutions, and People's Organizations in Libya, 2006.

<http://www.libyaforum.org/archive/images/stories/Almuntada5/analysis%20-%20corruption%20in%20libya.pdf>

Revenue Watch. 2011. Oil, Revolution and a Path to Stability. New York: Revenue Watch Institute. http://www.revenuewatch.org/sites/default/files/MENA_factsheet.pdf

Revenue Watch. 2011. Transparency Snapshot: Libya. <http://www.revenuewatch.org/countries/middle-east-and-north-africa/libya/transparency-snapshot>

Schwarz, Rolf. 2008. The political economy of state formation in the Arab Middle East: Rentier states, economic reform, and democratization. *Review of International Political Economy* 15(4): 599–621. http://www.relooney.info/SI_Governance/Governance-Economy_2.pdf

Transparency International. 2009. Corruption in the MENA Region. Working Paper 02/2009. http://www.transparency.org/publications/publications/working_papers/wp_02_2009_mena_corruption

Transparency International. 2009a. Global Corruption Report 2009: Corruption in the private sector. http://www.transparency.org/publications/gcr/gcr_2009

Transparency International, 2009. National Integrity System – Egypt. http://www.transparency.org/publications/publications/nis_egypt_2009

Transparency International, 2009. National Integrity System – Morocco. http://www.transparency.org/publications/publications/nis_egypt_2009

Transparency International. 2010. The Good Governance Challenge: Egypt, Lebanon, Morocco and Palestine. Berlin: Transparency International Secretariat. http://www.transparency.org/regional_pages/africa_middle_east/current_projects/mabda

US State Department. 2010. Human Rights Report: Jordan. <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2010/nea/154464.htm>

USAID. 1999. A Handbook on Fighting Corruption. http://www.usaid.gov/our_work/democracy_and_governance/publications/pdfs/pnace070.pdf

World Bank, 2003) Better Governance for Development in the Middle East and North Africa: Enhancing Inclusiveness and Accountability, <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/COUNTRIES/MENAEXT/0,,contentMDK:20261216~pagePK:146736~piPK:146830~theSitePK:256299,00.html>

World Economic Forum. 2011. Global Competitiveness Report 2011-2012. <http://www.weforum.org/>

Journaux et articles universitaires

Ball, D. and Brian Low, C., 2011, Tunisia seeks ben Ali's assets, *The Wall Street Journal*, <http://online.wsj.com/article/SB10001424052970203752604576643081871334992.html>,

Reuters, 2011, Special report: the Gaddafi oil papers, <http://www.reuters.com/article/2011/12/23/us-libya-oil-corruption-idUSTRE7BM0JF20111223>

Al Arabiya. 2011. Jordan on Corruption Hunt but Islamists sceptical. <http://www.alarabiya.net/articles/2011/12/17/183037.html>

BBC. 2011. Jordan's King Abdullah welcomes limited reform plans. BBC News: Middle East. <http://www.bbc.co.uk/news/world-middle-east-14524634>

Beaumont, Peter. 2011. Muslim Brotherhood step into limelight. *Observer/Guardian Weekly*.

Black, Ian. 2011, Dec 13. A year of uprisings and revolutions: uncertainty remains in the Arab World. *The Guardian: The Guardian Weekly*. <http://www.guardian.co.uk/theguardian/2011/dec/13/arab-world-uprisings-2011-future?INTCMP=SRCH>

Chrisafis, Angelique. 2011. *Ben Ali will not attend Tunisia trial for theft and fraud*. *The Guardian*. <http://www.guardian.co.uk/world/2011/jun/17/ben-ali-tunisia-trial-theft>

Economist, The. 2011. Arab unrest index: The Shoe Thrower's Index http://www.economist.com/blogs/dailychart/2011/02/daily_chart_arab_unrest_index?page=4

Freedom House – Freedom at Issue, 2009. Morocco's reform Malaise.

<http://blog.freedomhouse.org/weblog/2009/02/morocco-reform-malaise.html>

Forbes. 2011. *The World's Richest Royals*.
<http://www.forbes.com/sites/investopedia/2011/04/29/the-worlds-richest-royals/2/>

Guardian, The. 2011, Oct 24. Tunisian live elections blog – Monday 24 October. The Guardian: News Blog.
<http://www.guardian.co.uk/world/2011/oct/24/tunisian-elections-2011-live>

Guardian, The. 2011, Nov 23. Egypt Protests: Tahrir Square violence enters fifth day – in pictures.
<http://www.guardian.co.uk/world/gallery/2011/nov/23/egypt-protest-tahrir-square-in-pictures>

Hammond, Andrew and Isabel Coles. 2011. *Saleh's vow to return keeps Yemenis guessing. Is it too early to write off the President?* Al Arabiya/
<http://www.alarabiya.net/articles/2011/08/18/162873.html>

Huffington Post, The. 2011, Nov 21. Egypt Protests: Tahrir Square Continues As Elections in Doubt. The Huffington Post UK. http://www.huffingtonpost.co.uk/2011/11/21/egypt-protests-tahrir-square_n_1104589.html

Lichtblau, Eric, David Rohde and James Risen. 2011. Shady Dealings Helped Qaddafi Build Fortune and Regime.
<http://www.nytimes.com/2011/03/24/world/africa/24qaddafi.html?pagewanted=all>

MacFarquhar, Neil and Nada Bakri. 2011. Isolating Syria, Arab League Imposes Broad Sanctions. The New York Times: Middle East.
<http://www.nytimes.com/2011/11/28/world/middleeast/arab-league-prepares-to-vote-on-syrian-sanctions.html?pagewanted=all>

New York Times. 2011. A Selection from the Cache of Diplomatic Dispatches.
<http://www.nytimes.com/interactive/2011/11/28/world/20111128-cables-viewer.html#report/libya-09TRIPOLI99>

Raghavan, Sudarsan. 2011. Egyptians focus their attention on recovering the nation's money. The Washington Post.
<http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2011/02/12/AR2011021203767.html>

Sentinelle de la Tunisie. 2011. Corruption et malversations Les premières révélations d'Abelfattah Amor.
<http://www.sentinelle-tunisie.com/politique/item/corruption-et-malversations-les-premieres-revelations-d-abdelfattah-amor>

Saigol, Lina. 2011. Libya rebels probe state fund corruption. Financial Times. <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/147e5e82-cf3f-11e0-b6d4-00144feabdc0.html#axzz1WOoiQLz0>

Tunisian News Agency. 2011. National fact-finding-committee on cases of embezzlement and corruption.
<http://www.tap.info.tn/en/en/politics/7210-national-fact-finding-committee-on-cases-of-embezzlement-and-corruption-sheds-light-on-its-report.html>

Telegraph, The. 2011. National Oil Corporation Chairman Shukri Ghanem May Seek To Resign Soon. The Telegraph.
<http://www.telegraph.co.uk/news/wikileaks-files/libya-wikileaks/8294841/NATIONAL-OIL-CORPORATION-CHAIRMAN-SHUKRI-GHANEM-MAY-SEEK-TO-RESIGN-SOON.html>

Trabelsi, Houna and Monia Ghanimi. 2011. Tunisians respond to Ennahda Victory. Magharebia.
http://magharebia.com/cocoon/awi/xhtml1/en_GB/features/awi/features/2011/10/26/feature-02

Week, The. 2011. Mubarak wealth may be out of reach. Bloomberg; also see: Raghavan, Sudarsan. 2011. Egyptians focus their attention on recovering the nation's money. Washington Post.

Wyatt, Edward. 2011. US Seeking Ways to Finance New Libyan Leaders. New York Times. Accessed on:
http://www.nytimes.com/2011/08/23/world/africa/23assets.html?_r=1 *Laws and Conventions*

United Nations Convention Against Corruption (UNCAC)
<http://www.unodc.org/unodc/en/treaties/CAC/>

4 Annexe : Synthèse des données issues des principaux indices anti-corruption

Indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International ; Indicateurs de gouvernance dans le monde publiés par la Banque mondiale ; Rapport de Global Integrity ; Enquête sur les libertés dans le monde de Freedom House ; Indice de transformation de la Fondation Bertelsmann

	Égypte	Jordanie	Libye	Maroc
Indice de perception de la corruption (IPC) 2011	2.9	4.5	2	3.4
IPC 2010	3.1	4.7	2.2	3.4
IPC 2009	2.8	5	2.5	3.3
IPC 2008	2.8	5.1	2.6	3.5
IPC 2007	2.9	4.7	2.5	3.5
Indicateurs de gouvernance dans le monde (WGI) 2010				
Possibilité d'expression/redevabilité	13	27	3	28
Stabilité politique	18	34	42	28
Efficacité gouvernementale	40	57	10	49
Qualité de la réglementation	47	57	10	50
État de droit	52	61	18	50
Contrôle de la corruption	34	59	6	53
WGI 2009				
Possibilité d'expression/redevabilité	14.7	26.5	2.8	27.5
Stabilité politique	25.1	34.6	70.1	27.5
Efficacité gouvernementale	45	62.7	10	48.8
Qualité de la réglementation	47.4	60.8	12.4	51.7
État de droit	53.6	61.6	21.8	49.3
Contrôle de la corruption	39.2	64.1	8.6	47.4
WGI 2008				
Possibilité d'expression/redevabilité	11.5	27.4	1.9	29.3
Stabilité politique	21.6	33.7	63.9	27.4
Efficacité gouvernementale	38.9	64.9	12.3	54.5
Qualité de la réglementation	43.2	62.1	17.5	51
État de droit	51.9	64.8	32.4	51
Contrôle de la corruption	35.7	66.7	21.7	52.7
WGI 2007				
Possibilité d'expression/redevabilité	13.5	28.8	2.4	26
Stabilité politique	25.5	34.1	70.7	27.9
Efficacité gouvernementale	39.8	59.7	10.2	50.5
Qualité de la réglementation	44.7	61.7	15.5	49.5
État de droit	50.2	64.1	23	50.7
Contrôle de la corruption	28.6	68.4	14.6	47.1
Rapport de Global Integrity 2010				

Note générale	Très faible (54 of 100)	N/D	N/D	très faible (56 of 100)
Cadre juridique	70	N/D	N/D	66
	Égypte	Jordanie	Libye	Maroc
Mise en œuvre effective	34	N/D	N/D	46
Déficit d'application	Très important (36)	N/D	N/D	20
Rapport de Global Integrity 2009				
Note générale	N/D	Très faible (55 of 100)	N/D	N/D
Cadre juridique	N/D	64	N/D	N/D
Mise en œuvre effective	N/D	44	N/D	N/D
Déficit d'application	N/D	Moyen (20)	N/D	N/D
Global Integrity Report 2008				
Note générale	très faible (54 of 100)	Faible (60 of 100)	N/D	très faible (48 of 100)
Cadre juridique	67	67	N/D	58
Mise en œuvre effective	38	52	N/D	35
Déficit d'application	Important (30)	Moyen (15)	N/D	Important (22)
Global Integrity Report 2007				
Note générale	Très faible (53 of 100)	Moyenne (72 of 100)	N/D	N/D
Cadre juridique	66	78	N/D	N/D
Mise en œuvre effective	36	66	N/D	N/D
Déficit d'application	Important (30)	12	N/D	N/D
Freedom House 2011				
Droits politiques	6	6	7	5
Libertés publiques	5	5	7	4
Résultats moyens combinés	5.5	5.5	7	4.5
Statut	Pas libre	Pas libre	Pas libre	Partiellement libre
Freedom House 2010				
Droits politiques	6	6	7	5
Libertés publiques	5	5	7	4
Statut	Pas libre	Pas libre	Pas libre	Partiellement libre
Freedom House 2009				
Droits politiques	6	5	7	5
Libertés publiques	5	5	7	4
Statut	Pas libre	Partiellement libre	Pas libre	Partiellement libre

Freedom House 2008				
Droits politiques	6	5	7	5
Libertés publiques	5	4	7	4
Statut	Pas libre	Partiellement libre	Pas libre	Partiellement libre
Freedom House 2007				
Droits politiques	6	5	7	5
Libertés publiques	5	4	7	4
	Égypte	Jordanie	Libye	Maroc
Statut	Pas libre	Partiellement libre	Pas libre	Pas libre
Indice de transformation de la Fondation Bertelsmann 2010				
Indice de la situation: Note (Classement)	4.82 (87)	5.15 (77)	4.49 (97)	4.47 (98)
Transformation politique	4.22	4.02	3.2	4.05
Présence de l'État	7	7	7.5	6.8
Participation politique	3.5	3.8	1.5	3.5
État de droit	4.3	4	3	4
Stabilité des institutions démocratiques	2	2	2	2
Intégration sociale et politique	4.3	3.3	2	4
Transformation économique	5.43	6.29	5.79	4.49
ent)• 4.3 (87)• 4.46 (81)• 3.05 (113)• 4.02 (98)• 4.3 (87)• • Tendance notée pour la tran économique 2007 - e 2007 - 2009• • • • • • • • • Tendance notée pour la 13)• 4.02 (98)• 4.3 (87)• • Tendance notée pour la tran économique 2007 - e 2007 - 2009• • • • • • • • • Tendance notée pour la transformation économique 2007 - rmation économique 2007 - 2009 (98)• 4.3 (87)• • Tendance notée pour la tran économique 2007 - e 2007 - 2009• • • • • • • • • Tendance notée pour la transformation économique 2007 - rmation économique 2007 - 2009 87)• • Tendance notée pour la tran économique 2007 - e 2007 - 2009• • • • • • • • • Tendance notée pour la ce notée pour la tran économique 2007 - e 2007 - 2009• • • • • • • • • Tendance notée pour la transformation économique 2007 - rmation économique 2007 - 2009 our la tran économique 2007 - e 2007 - 2009• • • • • • • • • Tendance notée pour la transformation économique 2007 - rmation économique 2007 - 2009 an économique 2007 - e 2007 - 2009• • • • • • • • • Tendance notée pour la transformation économique 2007 - rmation économique 2007 - 2009 n économique 2007 - e 2007 - 2009• • • • • • • • • Tendance notée pour la transformation économique 2007 - rmation économique 2007 - 2009 pour la transformation économique 2007 - rmation économique 2007 - 2009 ur la transformation économique 2007 - rmation économique 2007 - 2009 la transformation économique 2007 - rmation économique 2007 - 2009 a transformation économique 2007 - rmation économique 2007 - 2009	•	•	•	•

transformation économique 2007 - rmation économique 2007 - 2009				
ansformation économique 2007 - rmation économique 2007 - 2009				
nsformation économique 2007 - rmation économique 2007 - 2009				
BTI 2008*				
Indice de la situation: Note (Classement)	4.88 (82)	5.12 (81)	4.24 (97)	4.65 (86)
Transformation politique	4.4	3.98	2.98	4.4
Présence de l'État	7.8	6.3	7.5	6.8
Participation politique	4	3.8	1.8	4.3
État de droit	4.3	4.3	3	4
Stabilité des institutions démocratiques	2	2	1	2
Intégration sociale et politique	4	3.7	1.7	5
Transformation économique	5.36	6.25	5.5	4.89
Indice de gestion (classement)	4.15 (92)	4.81 (69)	3.15 (107)	4.80 (80)
Statut vis-à-vis de la CNUCC	Ratifiée	Ratifiée	Ratifiée	Ratifiée

Note: N/D signifie aucune donnée.

Explication des données et des indices utilisés

Indice de perception de la corruption (IPC)

Pour l'IPC, 0 = très corrompu et 10 = très intègre

http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/cpi

Indicateurs de gouvernance au niveau mondial

Rang centile parmi tous les pays (allant de 0 (le plus faible) à 100 (le meilleur))

<http://info.worldbank.org/governance/wgi/index.asp>

Global Integrity Index Indice de Global Integrity

Écart entre le cadre juridique et son application réelle, un important « déficit d'application » indique que la loi écrite est largement ignorée, ce qui crée une situation où les réformes dépendent davantage de la volonté politique que de la création de nouvelles lois.

<http://www.globalintegrity.org/report>

Freedom House

Freedom House note ainsi les droits politiques : 1 = niveau élevé de droits politiques, notamment des élections libre et équitables ; 7 = peu ou pas de droits politiques. Pour les libertés publiques : 1 = nombreuses libertés publiques, notamment la liberté d'expression, d'assemblée, d'association, d'éducation et de religion ; 7 = peu ou pas de libertés publiques.

<http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=1>

Bertelsmann Transformation Index (BTI)

L'indice de la Fondation Bertelsmann 2010 concerne 128 pays, celui de 2008 125. Tendances (2007-2009) : ● = pas de changement significatif, ↓ = détérioration.

<http://www.bertelsmann-transformation-index.de/en/bti/>